

Après une rapide présentation du contexte (évaluation du cout de la vie, des difficultés d'accès aux logement, travaux et luttes syndicales passées et actuelles – voir ici : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article928>), nous avons abordé concrètement les points suivants :

1. *L'indemnité de résidence*
2. *L'accès au logement*
3. *La révision du barème d'accès au logement social*
4. *L'inspection générale du Genevois français*
5. *La PSI perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise*





1. L'indemnité de Résidence (IR)

Mme la Députée est intervenue à ce sujet au parlement fin novembre. En réponse, l'Etat dit ne pas savoir comment faire pour réactualiser ce dispositif car il coûte une somme d'argent considérable pour « *des résultats peu convaincants* » (1 à 3 % du traitement brut). Mme la Députée pense qu'il est nécessaire d'obtenir quelque chose de plus conséquent. Nous la rejoignons sur ce point, même si nous estimons indispensable l'instauration de cette IR pour des raisons de justice sociale. Elle poursuit en précisant que la création du Pôle Métropolitain (en cours) doit permettre à cette nouvelle entité administrative de lever l'impôt dans le cadre de la définition de nouvelles compétences qui lui seront propres. Dans ce cadre, pourquoi ne pas envisager la création d'une indemnité de résidence locale (élargie à d'autres CSP que les fonctionnaires) que ce Pôle Métropolitain financerait ?

2. L'accès au logement

D'autre part, Mme la Députée estime qu'il faut se concentrer prioritairement sur la mise en place de compensations relatives au pouvoir d'achat, mais autre que financières (accès au logement social par exemple). Dans ce cadre, elle nous indique que le Ministère de la Fonction Publique projette de construire 600 logements en Ile de France, financés par les caisses de retraites complémentaires du secteur public. Le Ministère recherche un territoire sur lequel construire 300 autres logements (90 % seraient réservés fonctionnaires d'état, 10 % pour le privé au faible pouvoir d'achat, type employé de La Poste). Mme la Députée a candidaté pour le Pays de Gex.

3. Barème d'accès au logement social

Mme La Députée a rencontré le Préfet de région. Rien n'évoluera d'ici aux prochaines élections. Il s'est montré assez froid quant à la possibilité de réviser le barème d'accès au logement social pour le Pays de Gex. Il ne semble pas être réellement conscient de la situation dans laquelle se trouvent les agents publics gessiens. Le Sous-Préfet actuel de l'arrondissement de Gex, quant à lui, souhaite qu'aucun problème important ne subsiste (« *aucun fonctionnaire ne doit dormir dans sa voiture* »), mais « *tant que la déficience du service public ne provoque pas de colère visible ...* » ...

4. L'Inspection générale du Genevois français

Mme la Députée répond que ce serait l'objet d'une question lors de la prochaine mandature. RDV sera pris avec le Ministre des Finances pour le relancer (la demande initiale date de décembre 2015) car elle juge pertinent de s'appuyer sur ce type d'expertise. Nous définissons quelques indicateurs pour que soit réalisé un véritable audit du coût de la vie : salaire médian des frontaliers et non frontaliers, secteurs les plus impactés, coût des « faux résidents », coût du turn over des personnels des services publics. A ce sujet, nous rappelons que ce très fort turn-over des agents a surtout un impact important sur la qualité du service rendu au public. D'autre part, il s'agit pour la FSU de permettre aux fonctionnaires d'Etat de pouvoir s'installer dans le Pays de Gex à, moyen ou long terme.

5. La PSI perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise

Nous informons Mme la Députée de l'existence d'une Prime Spéciale d'Installation de 2 000 € attribuée aux néo titulaires affectés à une commune de l'agglomération lilloise ou en Ile de France. Nous transmettons tous ces éléments (décret de 1989, courrier de la FSU au Ministère de l'EN) à Mme la Députée qui se montre très intéressée par ce dispositif et la possibilité de l'étendre du Pays de Gex. Nous lui demandons d'intervenir auprès des ministères concernés.